

## **Soirée du 24 mars 2016 à Domessin : conclusion de Mme Mireille Montagne**

*Je ne vais pas faire la synthèse car tout a été très clair. Beaucoup d'enseignements ont pu être retirés par chacun au fur et à mesure des présentations. Je vais donc juste vous faire partager quelques observations, réflexions et les livrer à votre sagacité pour l'avenir.*

*Tout d'abord je pense que c'est une réunion qui fait du bien. Cela fait du bien parce que les différents professionnels sont là, sont intéressés et la parole a été assez libre. Cela a été un peu long mais quelques critiques ont fini par arriver et cela m'a rassurée car je sais quand même bien que ce n'est pas tout parfait et que dans notre système il y a encore des marges de progrès.*

*Ce qui est ressorti de la présentation des deux groupes, ce sont des éléments communs. Tel que je l'ai déjà dit, il y a une grande diversité d'intervenants auprès des personnes âgées et des personnes handicapées ou des malades mentaux avec des qualifications complémentaires; l'intérêt de cette diversité – parfois considérée comme facteur de lourdeur et de complexité - c'est qu'on est quand même mieux armés pour répondre aux besoins des personnes.*

*Ce que je redis, et le Dr Vignouille l'a bien repéré aussi, c'est la fluidité qui ressort entre vous, de vos relations. Bravo, continuez, c'est le plus précieux à mon avis pour l'action médico-sociale.*

*Ce qui m'a frappée aussi dans toutes les présentations, c'est le grand respect que vous montrez des procédures administratives et juridiques. Vous êtes assez bien disciplinés, vous y avez fait référence plusieurs fois. Je crois savoir que dans les pratiques des équipes ce n'est pas toujours aussi vrai. Dans les présentations, on est bon, on est très bon. Mais globalement, au-delà de la moquerie, nous sommes un pays de droit et je crois savoir que les travailleurs sociaux et médico-sociaux sont respectueux du droit, et ils ont raison.*

*Ce qui est encore plus important, me semble-t-il, et c'est là-dessus que je veux vraiment insister, c'est que dans vos présentations on ressentait très fortement votre préoccupation que la personne accompagnée, ou soignée, soit réellement prise en compte pour ce qu'elle est. Je n'ai pas trouvé de brutalité dans la façon dont vous accompagnez. C'est-à-dire que cela a pris du temps, cela a dû être très frustrant ; dans vos présentations on voit qu'il y a des périodes où il ne se passe rien, vous n'arrivez pas à voir la personne, vous n'arrivez pas à voir le professionnel dont vous avez besoin. Il n'empêche que vous prenez le temps et on sent que si on n'avait pas ce respect de la personne vous auriez pu trouver d'autres solutions dans ces situations... mais on est là avant tout pour tenir compte de la personne quels que soient ses handicaps. Quand une personne âgée (c'est toujours très difficile) dit « je veux continuer à conduire », nous savons bien qu'elle devient un danger. La personne affirme son droit et sa volonté et en même temps il y a là un conflit de légitimité ; c'est parfois difficile à trancher. Dans vos présentations on sent vraiment cette sensibilité et une vraie volonté de trouver des solutions acceptables pour la personne et pour la famille.*

*J'ai trouvé également qu'il y avait vraiment de bien meilleures liaisons entre les élus et les professionnels : je pense que c'est un vrai progrès par rapport à mes vieux souvenirs. Je n'ai plus entendu ces barrages : « on ne se parle pas, on ne sait jamais ce qui se passe à côté etc.. ». C'est un grand progrès, c'est à poursuivre bien évidemment.*

*Il y aurait tout un débat à ouvrir, et je pense que dans les suites à donner peut être que cela donnera des idées à Pascale Savoye et à ses équipes, sur la remarque que vous avez faite : « arrêtez de faire des innovations, consolidez l'existant ». Je le traduis un peu de façon abrupte, car ce n'est pas cela l'idée, je l'ai bien compris : il est vrai que de superposer des couches de services, cela crée des strates qui obligent à du temps de coordination supplémentaire. C'est déjà une réalité en France. Certains dossiers sont examinés à quatre endroits, dans quatre administrations. Je ne dis pas que dans ces quatre endroits il ne se passe pas quelque chose de plus mais je ne suis pas persuadée qu'on ne pourrait pas alléger un petit peu. Je voudrais donc vous renvoyer ceci : l'idée ce serait que l'innovation parte à partir des services existants qui sont solides. Ce n'est pas à partir des administrations. En clair, je vais le redire autrement : je pense que nous sommes un pays très administré, très bien administré, et il ne faut pas le regretter car dès qu'on part dans d'autres pays on se rend compte à quel point cela peut manquer quand on n'a pas les structures adéquates, mais il ne faut pas devenir un pays trop administré. On a la chance d'avoir des services de proximité, avec des règles du jeu, qui ne font pas n'importe quoi, qui sont encadrés par la loi, mais vers qui on devrait aller davantage pour susciter des innovations : ce sont ces marges d'inventivité dont ils sont capables et qu'il faut prendre en compte.*

*Finalement quand on regarde ce qui se passe dans l'Avant Pays Savoyard, et c'est aussi ce qui se passe en général en France, nous avons un système très structuré, où le rôle des administrations (les ARS, les Conseils départementaux, la CPAM bien sûr) ont un rôle primordial. Cela ne peut pas être autrement dans la mesure où les crédits qui sont engagés par ces instances-là sont énormes. Nous sommes un des pays du monde, même parmi les pays dits civilisés, un des pays du monde à mettre autant d'argent sur tout ce qui est santé et action sociale. Je crois vraiment qu'on est dans les têtes de liste. On ne va pas le regretter, par contre on sait que le système touche à ses limites, par exemple quand la sécurité Sociale dit « je ne vais plus rembourser cela ».*

*En France, il y a un niveau de maturité de l'action publique qui est assez remarquable : on a des professionnels bien formés, on a des méthodologies (la preuve : on a vu que cela fonctionnait bien)...*

*Je vous livre une analyse toute personnelle, vous la prenez ou non, mais vraiment, c'est très personnel : je crois que nous sommes arrivés au maximum de ce qu'on peut faire dans l'administration de l'action sociale et de la santé, qu'il faut garder cette base solide, mais qu'il faut qu'à côté de cela et à partir de cela on suscite beaucoup plus l'implication des citoyens.*

*On ne peut plus continuer à professionnaliser davantage la santé et l'action sociale. On est un des pays, à l'inverse, où la place du citoyen dans l'action publique est très faible. Parce qu'on a beaucoup professionnalisé. On a toujours le défaut de nos systèmes. Quand on parle aux personnes âgées, on parle soin et accompagnement, et il faut parler aussi « lien social ». En clair, mon optimisme c'est de me dire qu'on a la chance, en France et en Savoie, d'avoir beaucoup de bons professionnels proches des gens ; il faut que, autour de ces professionnels, on mobilise des citoyens. Et ce n'est pas de l'utopie ; cela commence à bouger, cela commence à se vivre. Dans beaucoup de domaines on sent une société qui a envie de davantage de partages : c'est très vrai chez les jeunes, cela se sent beaucoup.*

*Cela va être très vrai de la part des jeunes retraités qui ont du temps, qui ont encore des retraites et qui sont en bonne santé... de 60 ans à 90 ans, grâce aux médecins. Nous avons donc trente ans de bonne vie qu'on pourrait peut-être utiliser davantage dans un système de lien social. Et on ne parle plus, à ce moment-là, d'action sociale. Je sais qu'en France c'est douloureux ce que je dis parce qu'on a tellement habitué les professionnels à dire que c'étaient eux les solutions ; moi je dis « ce sont eux les solutions, avec les autres ».*

*Voilà ma conclusion, ce que je voulais vous proposer et je sais que cela ne fera pas l'unanimité pour avoir été souvent contestée sur cette analyse. Mais en même temps il y a un principe de réalité évident : les budgets des Départements, les budgets de l'Assurance Maladie, ne vont pas se multiplier par rapport aux besoins qui sont devant nous.*

*Vous avez reçu, dans l'Avant Pays Savoyard, une délégation de gens du Sénégal. Juste un chiffre : au Sénégal, 40% de la population ce sont des enfants de 0 à 20 ans, il y a 54% d'actifs jusqu'à 60 ans et 4% des personnes ont plus de 60 ans. Et en France, globalement, on est à 25%, 50% et 25%. On ne peut pas réfléchir l'accompagnement dans une société quand on a de tels rapports de démographie. Comment on peut faire pour que 50 % d'actifs supportent 25% d'enfants et 25% de personnes âgées ? C'est cela la réalité de la France aujourd'hui, c'est avec cela qu'il va falloir vivre. Si on prend conscience de cet état de fait, on se dit : il va falloir retrousser les manches ensemble et construire une nouvelle action médico-sociale de proximité, faisant davantage place aux initiatives citoyennes.*